Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_22-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS.
Etaient présents : Chrystèle BERTRAND, Fabrice DALINO, Bruno DUTEIL, Yannick FOUVILLE, Marie GUEGUEN, Régine LEFEUVRE, Marcelle LE GUELLEC, Christophe MARTINS, Isabelle OZOUX, Jean RONSIN, Joseph THEBAULT.
Etaient excusés : Loïc BOISGERAULT, Fabienne BONDON

La séance est ouverte à 9h30
Secrétaire de séance : Marcelle LE GUELLEC

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION CEHAPI

N° Délibération B/2026/22

EXPOSE DES MOTIFS

L'association CEHAPI, « producteurs d'idées en action et créateurs de lien », a pour objectifs de :

- De mobiliser, à travers ses actions, les citoyen.ne.s autour des enjeux de mobilité, d'alimentation, du climat, d'économie circulaire, de zéro déchet, d'arts et de cultures, d'inclusion et de solidarités...
- S'inscrire pleinement dans les orientations du projet de territoire de Montfort Communauté, et de contribuer de façon concrète aux différents plans et programmes de la collectivité comme le PCAET, le PAT, l'ORT et le CRTE
- S'engager au service des transitions par sa capacité à fédérer autour des enjeux de développement durable

Dans le cadre du soutien aux actions de l'association et plus spécifiquement à la mobilité (sensibiliser, informer et accompagner) en s'appuyant sur les partenariats locaux (Actions avec Montfort Co, Concept vélo, Cinéma la Canne, Eureka...), encourager le report modal (vélo, covoit) en s'appuyant sur les actions portées par Montfort Co, l'association sollicite une subvention de 3 000€ auprès de Montfort Communauté.

VISAS ET CONSIDERANTS

Vu la demande de l'association CEHAPI,
Considérant le lien avec la compétence mobilité de la communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :
- approuve le versement d'une subvention de 2 000 € à l'association CEHAPI pour son programme d'animation annuel sur les mobilités et l'alimentation.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTE
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

le guellec

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_22-DE